

Communication N° 05 - 2012 au Conseil communal

Séance du 23 mai 2012

Résumé des objets traités en Municipalité de début janvier à fin mars 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de début janvier à fin mars 2012.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Auditions du 2 février 2012

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mmes Dalia Shams, Anastassia Kazakova et Anastasia Chirica, et pour MM. Dmitri Ivanov, Mohamed Benjelloun, Yann Olivier Tavernier et Goshgar Gasimov, à l'attention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la naturalisation.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure facilitée cantonale pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mmes Laura Dunand, Patricia Gomes Iglesias et Gaëlle Esteves, à l'attention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure facilitée cantonale pour les jeunes étrangers de la 2ème génération (art. 22 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour MM. Deniz Özaltinordu, Jérémy Choppe, Jonas Choppe et Mmes Clara Paetzel, et Viktoria Paetzel, à l'attention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Aménagement de l'entrée Ouest de la piscine "Pully Plage"

La Municipalité a décidé de procéder à différents aménagements de l'entrée Ouest de la piscine et d'aménager une terrasse pour un kiosque. Ces travaux visent à atteindre trois objectifs :

- améliorer les accès au restaurant ;
- créer une terrasse pour un kiosque ;
- requalifier les abords paysagers de l'entrée Ouest.

Guide "Actions pour la durabilité dans les communes"

Le Département cantonal des infrastructures a publié un recueil de fiches présentant des exemples d'actions relatives au développement durable et la mise en œuvre d'un Agenda 21.

Ces fiches sont également disponibles sur Internet à l'adresse [www/vd.ch/communes](http://www.vd.ch/communes).

Le Canton de Vaud confirme ainsi son souhait de concrétiser le développement durable par le partenariat, et plus particulièrement celui avec les communes.

Nomination du nouveau directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont

La Municipalité a pris acte de la nomination, par la Direction générale de l'enseignement obligatoire, de M. Ph. Jacot au poste de directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, avec effet au 1^{er} avril 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic


Gil Reichen



Le chef de service


Claude-Alain Chuard

Pully, le 4 avril 2012